

Communiqué

Clôture de l'Offre Publique d'Achat obligatoire lancée dans le contexte de rapprochement entre Veolia et Suez

Lydec porte à la connaissance du public que l'Offre Publique d'Achat obligatoire (l'OPA) lancée par Veolia (actionnaire à 51% de Lydec via la société Suez Groupe) de concert avec Suez (ex-Sonate Bidco) a été clôturée le 17 mai 2022.

Selon les informations publiées par la bourse de Casablanca le 24 mai 2022, 3 792 887 actions Lydec ont été apportées à l'offre dont notamment celles de Fipar holding et de RMA, actionnaires qui détenaient ensemble 32,13 % des actions de Lydec.

Ainsi, à l'issue de l'OPA, Veolia détiendra via ses filiales, dont Suez Groupe, 7 872 887 actions, représentant 98,41% du capital et des droits de vote de Lydec. Le règlement-livraison des titres objet de l'offre interviendra le 27 mai 2022.

Pour mémoire, à la suite du règlement-livraison de l'OPA de Veolia sur Suez le 18 janvier 2022, Veolia est devenue détentrice des actions de Suez Groupe au capital de Lydec, soit 51%. Ces actions étant admises à la cote de la Bourse de Casablanca, Veolia était dans l'obligation réglementaire de lancer une OPA sur le reste des actions de Lydec qui n'étaient pas détenues par Suez Groupe.

Suite à la clôture de cette offre ouverte le 18 avril 2022, Veolia détiendra plus de 95% du capital et des droits de vote de Lydec, et conformément aux dispositions de la loi n°26-03 relative aux offres publiques, le Groupe Veolia est tenu de présenter une offre publique de retrait sur les actions restantes.

Par la suite, conformément à l'accord de cession conclu le 22 octobre 2021 entre Veolia, Suez SA et Suez (ex-Sonate BidCo), l'ensemble des actions de Lydec détenues directement ou indirectement par Veolia auront vocation à être cédées à Suez (ex-Sonate Bidco) sous réserve de la réalisation des conditions suspensives rappelées dans la note d'information de cette OPA.

Lydec